

**Réponse à la question écrite n° 96 de  
Madame la Députée Valérie WARZEE-CAVERRENNE à  
Madame Alda GREOLI, Vice-Présidente et Ministre  
de la Culture et de l'Enfance**

**Objet : Les mesures de prévention de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'hygiène bucco-dentaire des plus jeunes**

Dans son rapport « Vision 2020 », la Fédération Dentaire Internationale met en exergue le fait, qu'historiquement, la santé bucco-dentaire s'est majoritairement focalisée sur le traitement plutôt que sur la prévention de la maladie et la promotion de la santé bucco-dentaire. Nous devons constater, qu'à l'échelle mondiale, cette stratégie n'a pas porté ses fruits puisque les maladies bucco-dentaires constituent toujours, à l'heure actuelle, un lourd fardeau. De fait, le modèle curatif traditionnel des soins bucco-dentaires possède un coût trop important, en termes de ressources financières et ressources humaines, que pour demeurer viable face à la demande qui ne cesse de croître. Au rang mondial, les maladies bucco-dentaires occupent la quatrième place des maladies les plus onéreuses à soigner. Notons, que la carie dentaire affecte majoritairement les adultes et 60 à 90% des enfants d'âge scolaire, étant à l'origine, chaque année, de la perte de millions de journées d'enseignement, tout en demeurant l'une des maladies chroniques le plus souvent rencontrée ; la parodontite est, souvent, à l'origine de la perte des dents chez les adultes et le cancer buccal est le huitième cancer le plus fréquent et le plus onéreux. Ajoutons, que les infections bucco-dentaires constituent l'un des principaux facteurs à l'origine de divers problèmes tels que les naissances prématurées, l'insuffisance pondérale à la naissance ou les maladies cardiaques. Dès lors, il paraît opportun d'adopter une stratégie axée davantage sur le pan préventif que curatif, il est impératif de que la santé bucco-dentaire soit perçue comme une partie intégrale de la santé en général et réponde aux besoins et attentes du public.

En Belgique, d'après un article paru dans la revue Bodytalk en juin dernier, un tiers des enfants âgés de cinq à sept ans seraient concernés par le problème des caries. Cela signifie qu'un enfant sur trois contracte des maladies bucco-dentaires, or ces dernières peuvent facilement être évitées en mettant l'accent préventif sur trois facteurs : le brossage, l'alimentation et les contrôles dentaires.

Concernant le premier facteur, de nombreuses études ont mis en exergue le fait que l'utilisation d'un dentifrice au fluor permet de diminuer de 25% le risque de développer des caries. Certes, un excès de fluor est déconseillé pour la santé, toutefois, les dentifrices pour enfants sont adaptés en ne contenant qu'une très faible dose, amplement suffisante, toutefois, pour avoir l'effet escompté. De plus, les médecins recommandent un brossage deux fois par jour et insistent sur le fait qu'un enfant avant l'âge de huit ans est incapable d'effectuer correctement un brossage, par conséquent les parents doivent compléter ce dernier.

Concernant le deuxième facteur, il est établi qu'une consommation régulière

d'aliments sucrés, que ce soit du sucre naturel ou ajouté, facilite grandement l'apparition de caries. Cependant, le problème ne réside pas tellement dans le fait de manger de grandes quantités de sucres, mais plutôt dans la fréquence de cette consommation. Les dentistes recommandent de donner ces aliments sucrés aux enfants au moment des repas, et non en dehors de ceux-ci, cela permettra de limiter les risques de développer des caries ou autres maladies bucco-dentaires.

Concernant le dernier facteur, les spécialistes recommandent de prévoir une première visite de contrôle chez le dentiste à partir de deux ans, à raison de deux fois par an jusqu'à l'âge de l'apparition définitive des dents.

Madame la Ministre, suite à la sixième réforme de l'Etat, les missions de prévention et de promotion de la santé furent régionalisées, qu'en est-il, à l'heure actuelle, de l'action préventive de la Fédération Wallonie-Bruxelles relative à la santé bucco-dentaires des plus jeunes, plus sujets à développer des maladies bucco-dentaires ? L'ONE étant en charge des questions relatives à l'enfance au sein de la Fédération, cette dernière devrait jouer un rôle central dans ce volet préventif, est-ce déjà le cas ? Dans l'affirmative, quelles mesures furent prises ?

*Réponse :*

Madame la Députée,

La promotion d'une bonne santé dentaire figure dans les programmes prioritaires de santé définis dès 1985 par le Collège des pédiatres de l'ONE. La reprise du secteur PSE par l'ONE n'a pas modifié le contenu des missions de ceux-ci. La surveillance de la santé bucco-dentaire en fait toujours partie.

L'objectif vise à prévenir l'apparition de caries dentaires et en particulier de polycaries en modifiant les comportements diététiques, en favorisant l'acquisition d'habitudes d'hygiène bucco-dentaire et en généralisant la pratique des soins dentaires préventifs, précoces et réguliers. Cette politique porte ses fruits.

Au sein de la population suivie, les données de la Banque de données médico-sociales montrent que, même si la prévalence des polycaries du jeune enfant est faible à 18 mois, une diminution a été observée entre 2005 (2,8%) et 2012 (1,6%). Au bilan de santé à 30 mois, seuls 13% des enfants avaient consulté un dentiste et 4 à 8% avaient un rendez-vous prévu.

L'Observatoire de la santé du Hainaut avec la Fondation pour la santé dentaire et l'Observatoire de la santé du Luxembourg ont réalisé en 2006 et en 2012 une vaste étude qui confirme l'amélioration de l'état de santé bucco-dentaire des enfants.

Les enfants du Hainaut de moins de 12 ans ont un indice CAOD (indiquant le nombre de dents atteintes par la maladie carieuse) de 0,79. La proportion d'enfants ayant une bouche indemne de caries a évolué favorablement entre l'enquête de 2006 et celle de 2012.

Les données de l'INAMI montrent en outre que l'indice CAOD pour tous les enfants belges est inférieur à l'objectif fixé par l'OMS et la Fondation Dentaire Internationale. Depuis les années 1980, la santé bucco-dentaire en Belgique

s'améliore.

Toutefois, cette problématique comporte un fort gradient social (inégalité sociale de santé : les enfants de faible niveau social cumulent les caries). Au-delà de 12 ans, la santé bucco-dentaire des jeunes a tendance à se dégrader. La santé gingivale (DPSI) reste préoccupante et semble liée à l'hygiène bucco-dentaire.

La promotion d'une bonne hygiène dentaire concerne tous les enfants, mais des actions particulières de sensibilisation doivent cibler les populations socialement défavorisées.

Outre la surveillance des enfants, des conseils sont prodigués aux familles au sein des consultations pour enfants, lors de visites à domicile, ainsi qu'au cours des inspections médicales scolaires.

L'approche se fait sur 3 fondements :

- Une alimentation équilibrée pauvre en sucre;
- Le brossage des dents 2x/jour;
- La visite chez le dentiste 2x/an.

Dans le cadre des transferts de compétences, l'ONE a pris la suite en ce qui concerne la promotion de la santé bucco-dentaire. Dans ce cadre, l'Office finance la Société de médecine dentaire qui, via son département « *Fondation pour la santé dentaire* », mène un vaste programme de prévention ([www.souriez.be](http://www.souriez.be)).

Outre des actions de formations-informations vis-à-vis des intervenants de santé, cette ASBL développe des actions de promotion de la santé bucco-dentaire à l'intention des enfants de 0 à plus de 20 ans dans les consultations de nourrissons, les milieux d'accueil et les écoles.

En outre, une politique de prévention active nécessite la collaboration du secteur des soins de santé, à ce titre la gratuité des soins jusqu'à 18 ans est un élément très favorable à la motivation de la visite fréquente chez le dentiste.

En conclusion, il faut poursuivre les efforts pour la population générale et en priorité développer l'approche des publics vulnérables pour réduire encore les écarts de santé.

Je vous remercie pour votre question.

Alda GREOLI

Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance